

**COMMISSION PROFESSIONNELLE CONSULTATIVE DU
16 NOVEMBRE 2005**

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1.1 – DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

1.2 – REFERENTIEL D'ACTIVITES

1.3 – DOMAINES DE COMPETENCES

2 – REFERENTIEL DE CERTIFICATION

3 – REFERENTIEL DE FORMATION

4 – DISPENSES ET ALLEGEMENTS DE FORMATION

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL

DOCUMENT DE TRAVAIL – NE PAS DIFFUSER

I.1 – DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'aide médico-psychologique (A.M.P.) exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne.

A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, résulte d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant). Il peut également intervenir auprès de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

Le rôle de l'A.M.P. se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant leur vie quotidienne, en les accompagnant tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs.

A travers l'accompagnement et l'aide concrète qu'il apporte, l'A.M.P. établit une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non.

Par le soutien dans les gestes de la vie quotidienne, l'aide médico-psychologique participe donc au bien-être physique et psychologique de la personne. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

L'A.M.P. intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. Selon les situations, il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. C'est ainsi qu'il seconde suivant les structures ou au domicile et selon les circonstances, un éducateur, un animateur, un infirmier, un kinésithérapeute,...

La profession d'aide médico-psychologique constitue une première qualification de la filière éducative.

On recense environ 22 000 aides médico-psychologiques (données DREES 1998) employés dans des structures publiques, privées et associatives.

Leurs principaux secteurs d'intervention sont dans des institutions telles que notamment :

- Maisons d'accueil spécialisées (MAS),
- Instituts médico-éducatifs (IME),
- Instituts d'éducation motrice (I.E.M.),
- Instituts accueillant des enfants handicapés dépendants,
- Foyers d'hébergement pour adultes handicapés, Foyers de vie,
- Foyers d'accueil médicalisés,
- Foyers occupationnels pour adultes (FOA),
- Centres d'aide par le travail (CAT),
- Foyers d'insertion et de transition (FIT),
- Maisons de retraite,
- Services de long séjour,
- Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Centres hospitaliers spécialisés (CHS),
- Hôpitaux psychiatriques,
- SSIAD et services polyvalents d'aide à domicile
- Institutions sociales ou éducatives (CHRS, MECS...)

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – 1. REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Accompagnement et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne	Accompagnement dans la relation à l'environnement / Maintien de la vie sociale	Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé dans le cadre du projet institutionnel	Participation à la vie institutionnelle
<ul style="list-style-type: none"> - Associer aux actes essentiels de la vie quotidienne des moments d'échange privilégiés - Veiller au respect du rythme biologique (sommeil, repas,...) - Assurer lever, sieste, coucher, installer la personne dans une position en rapport avec son état de santé - Aider aux soins d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap, à l'habillage et au déshabillage - Veiller et participer à la prise des repas conformément au régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination - Sous la responsabilité de l'infirmier, effectuer certains soins et aider à la prise de médicaments sous forme non injectable. - Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé (Thermorégulation, diurèse, symptômes et effets des traitements...) - Intervenir et alerter en cas de situations d'urgence (chutes, étouffements...) - Prendre part à la décoration, l'esthétique, l'organisation et l'entretien du cadre de vie - Faire participer la personne aux diverses tâches quotidiennes - Aider aux déplacements - Aider à préserver l'image de soi (esthétique...) - Veiller au confort (relaxation, bains...) 	<p><u>Assurer un suivi individuel dans les activités suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des modes relationnels et de communication adaptés à chacun - En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, proposer des activités d'éveil et de développement de repères. - Travailler les apprentissages en lien avec le projet éducatif ou d'accompagnement - Favoriser l'autonomie de la personne et le maintien des acquis - Aider au maintien et au développement des liens familiaux et sociaux - Susciter, stimuler la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité - Proposer des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de la personne : actualités, culture, lecture, jeux, divertissements - Accompagner les déplacements internes et externes (courses, dentiste, médecin etc..) <p><u>Assurer un suivi collectif dans les activités suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le groupe dans les changements de la vie relationnelle et sociale (arrivées, départs, décès...) - Faciliter l'intégration des individus dans le groupe - Gérer les situations de conflit - Proposer des activités et assurer l'encadrement du groupe (sorties, loisirs, spectacles, repas, fêtes, séjours, vacances, animation d'unités de vie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation personnalisée avec chaque personne - Observer la personne dans sa vie quotidienne : son état de santé (et ses variations), son comportement (et ses changements), les signes de bien être et de souffrance, ses capacités, ses difficultés, ses goûts, ses habitudes culturelles et ses repères spatio-temporels - Echanger les informations recueillies au sein de l'équipe pluri-professionnelle et les exploiter - participer à la mise en place d'un projet individualisé pour la personne , en lien avec l'équipe et dans le respect du projet institutionnel, visant à maintenir ses capacités, accroître son autonomie (dans tel domaine, par ex : les repas...) ou accompagnant la régression voire la fin de vie. - Suivre ce projet, l'évaluer et rendre compte au sein de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du projet institutionnel ce qui permet de situer l'institution dans ses missions et de repérer sa place de professionnel dans le fonctionnement général - Repérer, évaluer et transmettre les attentes des personnes au niveau institutionnel - Transmettre de l'information oralement et par écrit - Participer aux réunions de institutionnelles, de synthèse, aux commissions ad hoc, aux groupes de paroles - Participer à des réunions d'expression avec les résidents - Participer à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation - Mettre en œuvre avec l'équipe le projet de vie - Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs en référence au projet institutionnel - Entretien et actualiser sa culture professionnelle (formation continue, lecture, réunions de professionnels...) - Accueillir et accompagner les stagiaires - Participer à l'intégration de nouveaux professionnels - Participer à la gestion matérielle en proposant des aménagements - Gérer de petits budgets d'activités

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.3 DOMAINES DE COMPETENCES

DOMAINE DE COMPETENCES	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
<u>DC1 : CONNAISSANCE DE LA PERSONNE</u>	<p>1/1 Situer la personne au stade de son développement</p> <p>1/2 Situer la personne aidée dans son contexte socioculturel</p> <p>1/3 Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale des différentes étapes du développement de l'être humain - Savoir prendre en compte le vécu et l'histoire de la personne - Connaissances générales sur les pathologies, handicaps et dépendances et de leurs conséquences sur la vie quotidienne et sociale
<u>DC 2 : ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET AIDE INDIVIDUALISEE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE</u>	<p>2/1 Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien</p> <p>2/2 Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne</p> <p>2/3 Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - savoir repérer les enjeux de la relation spécifique à un espace temps du quotidien (toilette, repas, coucher...) en fonction de l'histoire de la personne, de son âge, et de son origine socioculturelle - savoir réajuster sa pratique en fonctions des éléments repérés - Savoir observer et écouter - Savoir évaluer le potentiel de progression de la personne et réajuster en conséquence sa pratique et savoir évaluer le processus de régression et agir en conséquence - Savoir verbaliser et donner du sens - Savoir expliciter les actes de la vie quotidienne et

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.3 DOMAINES DE COMPETENCES

	2/4 Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne	<p>leur raison d'être</p> <ul style="list-style-type: none">- Savoir utiliser les moyens techniques et relationnels adaptés à la situation de la personne dans les actes de la vie quotidienne- Savoir donner confiance à la personne dans ses possibilités - Savoir respecter l'intégrité de la personne- Savoir respecter les droits fondamentaux de la personne- Connaître les aides techniques, les principes d'hygiène de base, les principes d'aménagement de l'espace et savoir les mettre en pratique dans le respect de la personne et de son intimité- Savoir repérer les situations à risque, prévenir ces risques et savoir agir en cas d'urgence
--	---	--

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.3 DOMAINES DE COMPETENCES

	<p>4/2 Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation</p> <p>4/3 Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées</p> <p>4/4 Avoir une communication appropriée à la situation de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none">- Savoir adopter une attitude empathique- Savoir valoriser la personne et son image- Savoir aider la personne à développer, maintenir ou restaurer ses capacités, à évaluer et exprimer ses besoins, ses attentes et ses désirs, à faire des choix et à en assumer les conséquences.(autonomie) - Savoir utiliser le soin et les activités quotidiennes comme support à la relation et la relation comme aide à leur réalisation- Savoir préserver l'intimité de la personne- Savoir observer les modifications du comportement - Savoir écouter, entendre et questionner les données de toutes natures susceptibles de concourir à l'évaluation de l'état général de la personne- Savoir évaluer ce qui relève d'une intervention immédiate, à court terme, ou d'une vigilance dans la durée (médicale et/ou psychologique)- Adapter son accompagnement- Connaître les limites de son intervention- Savoir repérer et prévenir la maltraitance- Savoir faire appel aux professionnels compétents - Etre capable de développer avec la personne un mode de communication adapté- Savoir maintenir l'intégrité de la personne (relation au corps, communication non verbale,...) dans la juste distance
--	---	---

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.3 DOMAINES DE COMPETENCES

<p><u>DC5 : PARTICIPATION A LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DU PROJET PERSONNALISE</u></p>	<p>5/1 Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie</p> <p>5/2 Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne</p> <p>5/3 Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et/ou éducatif et/ou pédagogique et du projet institutionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir écouter et observer - Savoir partager et contribuer à l'analyse des informations avec l'équipe - Savoir contribuer à établir un diagnostic en fonction de la situation de la personne - Savoir gérer les priorités - Savoir mettre en valeur les étapes - Savoir tenir compte des choix et de la volonté de la personne - Savoir permettre à la personne de développer, maintenir, ou restaurer le contrôle sur sa propre vie - Savoir tenir compte du projet de soins et/ou éducatif et/ou pédagogique et du projet institutionnel - Savoir tenir compte des exigences éthiques de la profession
<p><u>DC 6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET VIE INSTITUTIONNELLE</u></p>	<p>6/1 Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet</p> <p>6/2 Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à situer l'institution et son projet dans le contexte médico-social - Connaître et savoir utiliser les partenariats inter institutionnels dans les limites de ses prérogatives - Savoir situer son action et ses limites dans l'environnement institutionnel - Connaissance de l'organigramme et des fonctions de chacun des membres de l'équipe - Capacité à s'exprimer à l'oral et à l'écrit - Savoir argumenter et soumettre sa réflexion et ses

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 1 REFERENTIEL PROFESSIONNEL – 1.3 DOMAINES DE COMPETENCES

	6/3 Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe	propositions à l'équipe - Savoir accueillir des nouveaux professionnels - Savoir entretenir et actualiser sa culture professionnelle et ses connaissances - Savoir utiliser les divers supports de communication - Connaissance des différents types et objectifs de réunions - Savoir gérer sa participation et sa communication - Savoir respecter la vie privée de la personne aidée dans les échanges professionnels
--	--	--

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC1 : Connaissance de la personne	Epreuve : Contrôle de connaissances	Epreuve écrite 3 questions à choisir parmi les 4 proposées	Epreuve écrite organisée en centre d'examen par les DRASS.

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Contrôle des connaissances du candidat en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - les différents stades du développement de l'être humain - l'influence du contexte socioculturel sur le développement de la personne - les pathologies - les déficiences et situations de handicap 	1/1 Connaissances permettant de situer la personne au stade de son développement 1/2 Connaissances des éléments permettant de situer la personne aidée dans son contexte socioculturel 1/3 Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes	Une heure trente	1 formateur + 1 professionnel

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne	Epreuves : 1) Soutenance d'un compte rendu d'interventions	Soutenance orale du compte rendu d'intervention de 5 à 8 pages présentant les modalités d'intervention de l'AMP dans un ou plusieurs temps clés du quotidien auprès d'une ou plusieurs personnes (Coefficient 1) Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice	Epreuve orale organisée par les DRASS en centre d'examen
	2) Une évaluations du stage ou de l'exercice professionnel.	Une évaluation à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)	Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
1) Evaluer au moyen du compte rendu et de la soutenance qui en est faite par le candidat son positionnement professionnel dans l'accompagnement des personnes aidées. Le compte rendu sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.	2/1 Repérer les dimensions affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien 2/2 Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne 2/3 Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques	Trente minutes	Minimum 1 formateur + 1 professionnel
2) évaluation technique	2/4 Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne	Pas de durée imposée	Professionnel + formateur

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC3 : Animation de la vie sociale et relationnelle	Epreuve : Soutenance d'un projet d'animation	Epreuve orale : à partir d'une situation proposée et présentée par le candidat (env 1 page), il formule des hypothèses et des préconisations en matière d'animation.	Epreuve orale organisée par les établissements de formation.

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à proposer des animations contribuant au développement de la personne et à gérer les relations dans le groupe.	<p>3/1 Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci</p> <p>3/2 Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne</p> <p>3/3 Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)</p>	Trente minutes d'oral.	Minimum 1 formateur + 1 professionnel

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC4 : Soutien médico-psychologique	<p>1) Epreuve : Note de réflexion sur une problématique professionnelle</p> <p>2) Une évaluations du stage ou de l'exercice professionnel.</p>	<p>Epreuve écrite : un sujet au choix du candidat parmi deux sujets d'ordre général proposés, relatifs à une problématique en rapport avec le (cœur de) métier de l'aide médico-psychologique et argumentée par le candidat à partir de sa pratique professionnelle (coefficient 1)</p> <p>Une évaluation à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)</p>	<p>Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen</p> <p>Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement avec l'établissement de formation</p>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>1) Evaluer la perception qu'a le candidat de la spécificité de sa profession et l'analyse qu'il en fait.</p> <p>Evaluer la manière dont le candidat se positionne en tant que professionnel (analyse de sa pratique et distance)</p>	<p>4/1 Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive</p> <p>4/2 Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation</p> <p>4/3 Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées</p> <p>4/4 Avoir une communication appropriée à la situation de la personne</p>	<p>Deux heures</p>	<p>1 formateur + 1 professionnel</p>
<p>2) évaluation technique</p>		<p>Pas de durée imposée</p>	<p>Professionnel + formateur</p>

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé	Epreuve : Etude de cas	<p>Epreuve orale à partir d'un document synthétisant sur un cas précis la participation du candidat à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé dans un cadre pluri-professionnel.</p> <p>Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice</p>	Epreuve organisée par les établissements de formation

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à inscrire son action au quotidien dans un projet de plus long terme.</p> <p>Le document sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.</p>	<p>5/1 Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie</p> <p>5/2 Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne</p> <p>5/3 Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité avec la personne pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et du projet institutionnel</p>	30 minutes (10 minutes de présentation maxi + 20 minutes entretien)	Minimum 1 formateur + 1 professionnel

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE – ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle	Epreuve : Contrôle de connaissances	Epreuve écrite 1 question à réponse développée sur les techniques de communication professionnelle 2 questions à réponses courtes à choisir parmi trois proposées sur les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les établissements et services médico-sociaux	Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Evaluer les connaissances du candidat sur le contexte des établissements et services médico-sociaux ainsi que sur les techniques de communication professionnelle.	6/1 Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet 6/2 Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service 6/3 Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe	1 heure trente	1 formateur + 1 professionnel

DOMAINE DE FORMATION n°1 : Connaissance de la personne

105 heures

le développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physique, psychique, culturelle et sociale

- Anatomie et physiologie des grandes fonctions et leurs troubles
- Naissance, enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse, mort
- Représentations de la vieillesse
- Influence du contexte socioculturel sur le développement
- Notions de normalité

Pathologies, déficiences et leurs incidences somatiques, psychiques et sociales:

- Le normal et le pathologique
- Les déficiences et leurs étiologies: (motrices, intellectuelles, sensorielles, polyhandicap...)
- Les maladies mentales
- Les pathologies liées au vieillissement
- Les maladies neurologiques
- Les conduites addictives
- Les troubles du développement

Conséquences en terme de situation de handicap :

- Notions de : Fonctionnement, Handicap, Santé
- Notions de situation de handicap
- Notions de dépendance et d'autonomie

Les carences affectives et leurs conséquences

Inadaptations, situations d'exclusion sociale et conséquences

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

**DF n° 2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée aux
personnes dans les actes de la vie quotidienne**

90 heures

Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles des situations
d'accompagnement

Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la
relation éducative : modalités d'intervention

Les besoins fondamentaux de l'être humain

L'hygiène de la personne: (corporelle, alimentaire, sommeil, notions de
soins aux défunts)

Notions d'amélioration du cadre de vie, d'ergonomie, d'hygiène et de
sécurité (principes d'ergonomie, aides à la mobilisation, notions générales
d'hygiène et de sécurité, formation aux premiers secours = AFPS)

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la
construction de l'identité professionnelle

DF n° 3 : Animation de la vie sociale et relationnelle

70 heures

Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits

La famille :

- L'évolution sociologique de la famille
- Les situations de handicap et la famille
- Vieillesse et famille
- Les relations des professionnels avec les familles : enjeux personnels et partenariat

Les représentations psychosociales du handicap et du vieillissement

Socialisation et inscription dans la vie citoyenne

Les différentes dimensions de l'accessibilité

Notions d'apprentissage et de pédagogie (outils et stratégies)

Techniques éducatives et projet d'activité

Méthodologie et projet d'animation

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

DF n°4: le soutien médico psychologique

125 heures

La communication verbale et non verbale

L'intervention professionnelle :

- L'observation
- La relation d'aide, le développement et le maintien de l'autonomie (éducation au choix)
- Réflexion sur : les situations, le positionnement de l'AMP, l'intervention, les ajustements et les transmissions
- Elaboration de l'intervention

Les accompagnements spécifiques : (spécificités des publics, des prises en charge, des moyens)

Le repérage et l'accompagnement :

- des potentiels des personnes
- des paramètres de surveillance de la santé et des indicateurs de la douleur
- des facteurs de risque et des situations de danger, de maltraitance, d'épuisement professionnel ...

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

DF n° 5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé
70 heures

L'environnement juridique de la personne :

- La loi du 2 janvier 2002 : le droit des usagers
- La loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades
- La loi du 11 février 2005 relative aux personnes handicapées...
- Les mesures de protection des personnes vulnérables
- Les maltraitances, prévention et signalement : aspects juridiques_

Contexte et cadre juridique du projet personnalisé

Rôle de l'AMP dans la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet personnalisé

Ethique de la pratique professionnelle

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

DF n° 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle
35 heures

Politiques sociales et acteurs

Contexte législatif et réglementaire des institutions et de leurs acteurs

Institutions sociales et médico sociales et leur fonctionnement (statut, fonctionnement, financement, etc...)

Organisation des institutions :

- Le projet institutionnel
- L'équipe pluriprofessionnelle, les familles et les bénévoles
- Les instances du travail en équipe ,réunions et outils de transmission de l'information

Notions de droit du travail

Responsabilité civile et pénale

Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

PERIODES DE STAGES

La formation s'effectue sur une amplitude de 12 à 24 mois pour les étudiants qui doivent effectuer le parcours complet.

1 – Pour les stagiaires en voie directe qui doivent effectuer le parcours complet,

840 H (= 24 semaines) de stage réparties en 2 x 420 H (12 semaines), avec une approche de 2 publics différents : un public personnes âgées, un public en situation de handicap (physique, psychique ou social).

Les 2 stages de 420 H doivent permettre de valider les DF2,3,4 et 5.

Pour le DF2, il est nécessaire que l'un des 2 stages s'effectue auprès d'un public fonctionnellement dépendant.

2 – Pour les stagiaires en situation d'emploi, qui sont en fonction d'AMP chez leur employeur et qui doivent effectuer le parcours complet,

840 H de stage (minimum) répartis de la façon suivante :

700 H (20 semaines) réalisées sur le lieu d'exercice professionnel dans le cadre de l'exercice de la fonction d'AMP. Ces 700 H doivent permettre la validation des DF2, 3,4 et 5.

140 H (4 semaines) réalisées hors structure employeur auprès d'un public différent.

NB : si le public accueilli par le lieu d'exercice professionnel n'est pas fonctionnellement dépendant, le DF2 devra être validé sur le stage de 140 H avec un public fonctionnellement dépendant.

3 – Pour les stagiaires en situation d'emploi, qui doivent effectuer le parcours complet mais qui ne peuvent être en fonction d'AMP chez leur employeur,

Les 840 H (24 semaines) de stage doivent s'effectuer hors de la structure employeur dans les mêmes conditions que les voies directes (2 x 420h)

4 – Pour les stagiaires qui doivent effectuer un parcours partiel soit du fait de validations automatiques, soit du fait de la VAE,

La répartition est la suivante :

- DF2 : 140 H (4 semaines) de stage auprès d'un public fonctionnellement dépendant
- DF3 : 140 H (4 semaines) de stage
- DF4 : 280 H (8 semaines) de stage
- DF5 : 280 H (8 semaines) de stage

A partir de 3 DF cumulés, il importe que l'étudiant aborde 2 publics différents.

